



© APY



© CRA



CONSERVATOIRE DES RACES  
D'AQUITAINE



© CRA



© CRA

# Les Races d'Aquitaine

Bulletin d'information du Conservatoire des Races d'Aquitaine - Janvier 2022

N° 4 de Janvier 2022

Conservatoire des races d'Aquitaine

Bordeaux-Sciences-Agro Bâtiment du Médoc

1, cours du Général de Gaulle

33175 GRADIGNAN

05 57 35 60 86

conservatoire.races.aquitaine@gmail.com

Suivez-nous sur notre blog & site web :



CONSERVATOIRE DES RACES  
D'AQUITAINE

[racesaquitaine.fr](http://racesaquitaine.fr)

[biodiversite.racesaquitaine.fr](http://biodiversite.racesaquitaine.fr)



[@racesaquitaine](https://www.instagram.com/racesaquitaine)

[conservatoireracesaquitaine](https://www.facebook.com/conservatoireracesaquitaine)

[conservatoire-des-races-d-aquitaine](https://www.facebook.com/conservatoire-des-races-d-aquitaine)



# CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE

Conservatoire des Races d'Aquitaine  
Les Races d'Aquitaine - Bulletin d'information du CRA  
n°4  
Edition Janvier 2022

Rédacteurs et rédactrices :

- Fabienne Castetbieilh, membre APY-
- Flora Dartiailh, chargée de mission CRA -
- Jeanne De Lignerolle, chargée de mission CRA -
- Lucille Callède, chargée de mission CRA -
- Mathilde Raimond Cagnato, chargée de mission CRA-
- Vincent Moulia, animateur ASRBB-
- Yann Guinet, chargé de mission CRA -



©ASRBB

# sommaire

LES RACES D'AQUITAINE - N°4 - JANVIER 2022



©CRA

## 04

### LES RACES LOCALES AU SEIN DE LA PAC 2023 - 2027

*Discussion autour des races et variétés locales pour la PAC 2023 - 2027. Le rôle des Conservatoires et la future PRM.*

## 05

### L'ÉCOPATURAGE ET BORDEAUX MÉTROPOLE

*Depuis 2021, le Conservatoire des Races d'Aquitaine travaille en partenariat sur un projet de gestion des espaces verts avec Bordeaux Métropole.*



©CRA

## 06

### PRÉSENTATION DE LA RACE BOVINE BÉARNAISE

*Focus sur une race emblématique et sur ses caractéristiques. Retours d'expérience avec la présentation d'éleveurs locaux.*

## 09

### ASSOCIATION DE L'ÂNE DES PYRÉNÉES

*Présentation de l'Association National des Ânes et Mulets des Pyrénées, leurs missions et leurs actions.*



©APY

## 10

### CANARD KRIAXERA - LA CRISE DE LA GRIPPE AVIAIRE

*Résumé de la crise subit par le programme de conservation du canard Kriaxera. Le protocole et les mesures mises en place.*

## 12

### DIVERS - LES AUTRES ACTUALITÉS DU CONSERVATOIRE

*- Ruchers du petit bois, Le Bouscat  
- Prochain Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine  
- Stratégie commune de conservation des volailles avec le CREGENE  
- La transhumance, un retour de moments conviviaux*

# LES RACES LOCALES AU SEIN DE LA PAC 2023 - 2027

La reconnaissance publique du rôle des agriculteurs dans la sauvegarde des races et variétés locales a débuté dans les années 90 avec la Mesure Agro Environnementale et Climatique de Protection des Races Menacées (MAEC PRM) puis ensuite en 2014 avec la Préservation des Ressources Végétales (PRV). **Ces outils de politique publique permettent d'œuvrer :**

- pour la reconnaissance de la typicité de nos terroirs
- pour la préservation de la biodiversité agricole domestique et cultivée
- pour le maintien d'une génétique animale et végétale adaptée aux enjeux climatiques et sociétaux
- pour le soutien à une économie locale notamment grâce aux filières agricoles et alimentaires

Afin de participer aux échanges avec les pouvoirs publics et autres acteurs de la société civile, **nous venons de fonder le réseau**

« TerraBiodiv » . Ce réseau national français regroupe nos structures conservatoires agissant au niveau régional pour la sauvegarde et la valorisation de cette biodiversité domestique et des savoirs faire associés. **Nous participons aux échanges sur la future PAC** dans les régions mais aussi via les outils mis en place par la Commission Européenne.

Grâce à ce travail de concertation, la première version du Plan Stratégique National transmis à la Commission Européenne pour définir **la PAC 2023-2027 intègre la Protection des Races Menacées.**

En attendant le nouveau dispositif, pour 2022 en Nouvelle Aquitaine, les modalités de l'aide 2022 ont été précisées le 18 janvier 2022 lors de la réunion de la Commission Agro Environnementale et Climatique, dont nous sommes membre. Elle a confirmé que **l'aide actuelle sera reconduite dans les mêmes conditions qu'en 2021.** Les notices sont disponibles et peuvent être demandées à votre DDTM. Les plafonds des aides sont de 3000 euros pour les reproducteurs de races dont le berceau est en Nouvelle Aquitaine et de 1000 euros pour les reproducteurs de races hors berceau. Pour connaître les animaux éligibles en 2022 pour les races bovines Bordelaise, Béarnaise, Marine et pour les races ovines Landaise et Sasi Ardi, vous pouvez contacter l'Organisme de Sélection des Races Locales de Nouvelle Aquitaine. Celui-ci regroupe, depuis la fin de l'année 2021, les deux Organismes de Sélection des races bovines et ovines en conservation. Il pourra vous transmettre l'attestation à joindre à votre dossier avant le 15 mai 2022.

Contact :

Organisme de Sélection des Races Locales de Nouvelle Aquitaine

Adresse : 1 cours du G. de Gaulle, 33170 GRADIGNAN

Mail : [conservatoire.races.aquitaine@gmail.com](mailto:conservatoire.races.aquitaine@gmail.com) / Tel : 05 57 35 60 86

© Xavier Häpe - photographe



# L'ÉCOPÂTURAGE ET BORDEAUX MÉTROPOLE



**Depuis une quinzaine d'années**, le Conservatoire des races d'Aquitaine pratique de l'écopâturage sur de nombreux sites de la Métropole bordelaise. Depuis 2011, les vaches bordelaises et les poneys landais du conservatoire sont visibles dans les prairies du parc floral à Bordeaux Nord (aujourd'hui Réserve Ecologique des Barails). Une pépinière de taureaux bordelais assure l'entretien d'une zone de 13 hectares au parc-cimetière rive droite sur la commune d'Artigues-près-Bordeaux depuis 2017. Et Plus récemment, le parc cimetière rive gauche (crématorium de Mérignac) accueille en alternance des ovins et des poneys landais.

En 2021, **le conservatoire a répondu à un marché public** pour de l'écopâturage sur différents sites de Bordeaux Métropole.

En septembre, **un lot de 120 brebis landaises est installé sur la colline du Bourgailh à Pessac**, pour gérer un ensemble de 24 hectares. A terme, seuls 10ha resteront entretenus par du pâturage, la colline faisant l'objet d'un projet photovoltaïque dans le courant de l'année 2022. Cet hiver les naissances se sont bien passées et les brebis ont fait un gros travail d'entretien, laissant une zone praticable pour les travaux à venir.



Courant octobre, un petit lot de brebis a été détaché pour l'entretien de fonds de lotissement à Ambarès-et-Lagrave, tandis qu'un autre pâturage les pourtour du service territorial à Villenave d'Ornon, faisant la joie des agents travaillant dans les bureaux à proximité.

Sur un terrain de la ville de Bègles, deux poneys landais pâturent les 2 hectares clôturés. Au printemps 2022, un pâturage mobile va être expérimenté sur deux parcelles au sein du parc des berges de Garonne à Bordeaux Nord.

En décembre dernier, **TV7 a réalisé pour Bordeaux Métropole un reportage présentant les activités d'écopâturage** sur leurs sites qui ont été mis en place en partenariat avec le Conservatoire des races d'Aquitaine.

Cliquez [ici](#) pour accéder à la vidéo !



Rédactrice : Jeanne de Lignerolles, chargée de mission au Conservatoire des Races d'Aquitaine

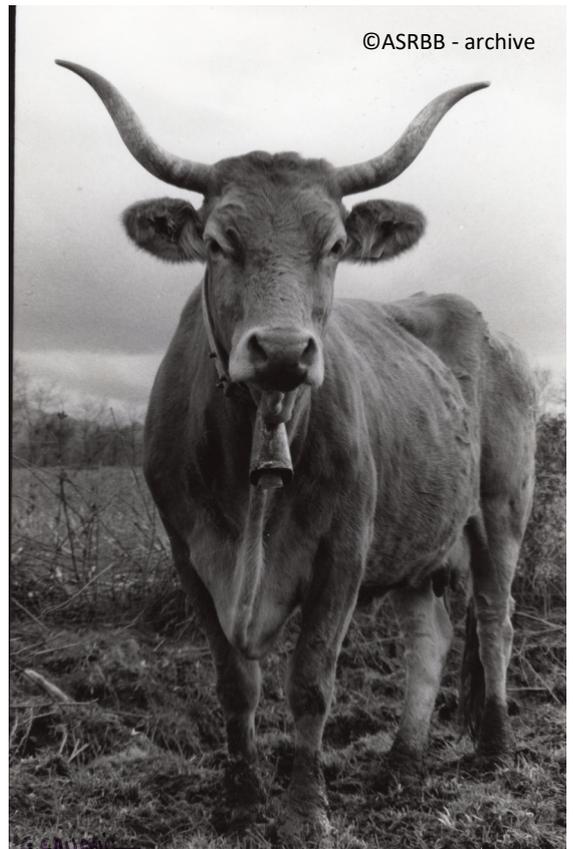
# LA RACE BOVINE BÉARNAISE

**Un peu d'histoire** : Comme son nom l'indique, cette race bovine est originaire de la province du Béarn, dans le département des Pyrénées-Atlantiques. La race Blonde des Pyrénées, qui regroupait tous les animaux blonds du bassin sud aquitain, présentait une grande diversité d'individus, liée à l'habitat et au terroir des animaux. Ainsi, en ce qui concerne les Pyrénées, chaque vallée avait son « type de vache ». L'Ossaloise, l'Aspoise, la Barétoune, pour le Béarn, étaient les voisines de la Basquaise, de la vache d'Urt etc.

La fusion de cette population avec les races Blonde du Quercy et Garonnaise, imposée dans les années 60 pour créer la race Blonde d'Aquitaine, a bien failli causer la perte de cette diversité. Issue du rameau originel, dont il restait, dans les années 70, seulement quelques dizaines d'individus, dispersés en vallée d'Aspe et de Lourdios-Ichère, **la race prit le nom de Béarnaise**.

Ses effectifs sont en constante augmentation depuis plusieurs années et l'intérêt qu'elle suscite ne cesse de croître. Dans les années 90, moins d'une centaine de femelles étaient présentes chez une vingtaine d'éleveurs alors qu'aujourd'hui on en dénombre plus de 500 chez six fois plus d'éleveurs. Ses effectifs ont largement augmenté depuis 2015, grâce au 1er prix en faveur de l'agrobiodiversité animale obtenu par Geneviève et Gilles Delas et remis par la Fondation du Patrimoine. Ces jeunes éleveurs ont tenu à mettre en avant le travail de sauvegarde mené collectivement par les anciens éleveurs aidés par l'Institut de l'élevage et le Conservatoire des Races d'Aquitaine.

**Sa morphologie** : D'un gabarit moyen, elle est facilement **reconnaisable à ses longues et fines cornes en forme de lyre**. Sa robe froment clair, nuancée sous le ventre et à l'arrière des pattes, témoigne de son appartenance au rameau blond aquitain. Des membres courts et solides, un avant-train puissant, lui assurent une morphologie apte à la marche en estives et au travail en attelage. Une queue « en crosse », une tête plutôt fine, élégante et une cuisse longue, bien descendue, sont autant de critères auxquels les éleveurs sont particulièrement attentifs.



**Son caractère** : Vive et agile, elle est **parfaitement adaptée à la vie en montagne**. Son intelligence et sa ruse lui offrent des aptitudes intéressantes pour l'exploration de nouvelles surfaces à pâturer. Résistante et rustique, elle se contente d'une alimentation parfois grossière et variée, provenant de landes ou de prairies à faible valeur nutritionnelle. Elle est un allier indispensable pour le maintien des milieux ouverts et participe ainsi à la stabilité de la biodiversité de la faune et de la flore.



## Pourquoi l'élever ?

Porteuse d'une identité forte, elle est un **symbole de préservation du patrimoine** biologique domestique des Pyrénées occidentales. Au-delà de son lien au terroir béarnais depuis des siècles (elle est sur le blason du Béarn et présente sur les armoiries de nombreuses communes), elle fait partie des traditions et des pratiques spécifiques de l'agriculture montagnarde. Sa rusticité et ses qualités ma-

ternelles en font une excellente reproductrice, capable de vivre plus de vingt ans. La vache béarnaise est aussi un animal de caractère, à l'image du pays et des hommes qui l'entourent. Elle sait s'adapter à des conditions d'élevage simples.

### Les produits:

La vache béarnaise a une origine **plutôt laitière**. Cela lui permet de nourrir son veau sans besoin d'apport en céréales ni de lait en poudre. La viande de son veau est en général rosée, goûteuse et tendre. Elle est facilement mise en valeur par une cuisine de qualité. La viande de bœuf issue des vaches ou d'animaux castrés est naturellement persillée et riche en goût. La finesse de son grain lui confère des prédispositions à la cuisine gastronomique. Certains éleveurs s'intéressent également au lait et aux produits laitiers ou dérivés (fromages, lait, crème, savon...). Un long travail d'analyse et d'expérience est déjà engagé afin de tirer le meilleur profit possible de ces qualités qui ont fait la réputation de la « vache du pays ».

### L'association :

Née en 2003, l'association pour la sauvegarde de la race bovine béarnaise a pour premier objectif de rassembler les éleveurs de vaches béarnaises autour des mêmes valeurs avec la volonté partagée de mettre en lumière un savoir-faire et un terroir. Nous avons décidé de communiquer sur les qualités de notre vache et sur les produits qui en sont issus. C'est pourquoi il est essentiel à nos yeux que les éleveurs engagés au service du consommateur et adoptant des pratiques de production respectueuses de l'environnement puissent recevoir le juste revenu de leur travail, réalisé avec passion.



### Perspectives & Projets :

Notre volonté collective est de valoriser notre vache et tout ce qu'elle représente. De jeunes éleveurs nous rejoignent, ce que nous laisse entrevoir la création prochaine de nouveaux troupeaux. Grâce à ses nombreuses qualités et aux multiples facettes de notre vache, nous avons entrepris la création d'une filière, en concertation étroite avec des consommateurs, des professionnels de métiers de bouche et bien sûr avec les éleveurs eux-mêmes. Un de nos objectifs prioritaires est d'accélérer le développement de notre production afin de pouvoir satisfaire la forte demande exprimée autour de nos produits.

JULIA & SYLVAIN AIME



39 et 40 ans – Éleveuse et éleveur à Ayherre et La Bastide-Clairence (Communauté d'Agglomération du Pays-Basque)

Nous sommes installés en hors cadre familial. En 2006, nous avons choisi un quartier « à cheval » sur les communes de Ayherre et La Bastide-Clairence. Nous évoluons depuis 2014 sur le GAEC Biotzeko.

**Quels sont les productions de la ferme ?** « La ferme est composée d'une quarantaine d'hectares avec plus de 10 hectares de landes. Toutes les productions sont certifiées agriculture biologique. Nous avons 350 brebis laitières (en majorité de race Manech tête noire) pour faire de la transformation fromagère. **Nous possédons 18 vaches de race Béarnaise et de race Pirenaica.** Tout est vendu en direct. Nous disposons aussi de 3 truies et 1 verrat de race basque. Une vingtaine de porcelets sont engraisés, vendus et transformés par nous-mêmes sur la ferme. Les porcelets non-engraisés sont vendus à d'autres paysans. Nous réalisons des caissettes pour les particuliers. Pour les restaurateurs, au niveau des veaux et des bœufs, nous exerçons des découpes particulières. Nous fabriquons aussi de l'axoa. Nous faisons du maïs de variété « ArtoGorri ». Nous le valorisons soit une partie en farine ou soit en polenta. L'an dernier, le rendement a été de 1.5 tonnes. »

**Pourquoi avez-vous choisi la Béarnaise ?** « Auparavant, nous avions un troupeau de vaches de race «Blonde d'Aquitaine». Nous vendions toute cette production aux négociants. Nous recherchions plutôt une race plus adaptée à notre type de ferme. Nous voulions avoir des vaches plus autonomes en alimentation, plus fertiles, avec des vêlages faciles et plus laitières. Également, nous souhaitions les faire transhumer. Tout naturellement, nous nous sommes tournés vers une race locale qui n'est d'autre que la « Blonde des Pyrénées » ou «Béarnaise».

CLEMENT DARRIVERE

24 ans - Éleveur à Lalonquette et Vignes (Communauté des Communes des Luys en Béarn)

**« Je suis en phase d'installation** sur une ferme en location à Lalonquette dans le Nord du Béarn. Je travaille sur le GAEC Jeantou avec mon père et mon frère à Vignes. Je m'occupe aussi d'un troupeau de 80 mères en race Blonde d'Aquitaine système "naisseurs-engraisés" (taurillons et vaches grasses). »

**Quel est l'assolement de la ferme ?** « Il est composé de maïs, tournesol et des prairies. Nous faisons aussi du blé et du soja en agriculture biologique J'ai récemment monté un troupeau de vaches Béarnaises. A ce jour, **j'ai 5 vaches, 4 génisses et 1 taurillon.** »



**Pourquoi la Béarnaise ? Quelles sont ses qualités pour toi ?** « J'ai acheté la première Béarnaise en 2019. Au début, c'était par plaisir et pour participer à sauvegarder cette race ancestrale. Étant passionné par les vaches, ma passion pour la Béarnaise est venu naturellement. Un autre élément déclencheur fut **en lisant le livre sur la Béarnaise.** Aujourd'hui, je vois en la Béarnaise beaucoup de qualités. Sa rusticité est essentielle et sera un atout majeur pour les générations de futurs éleveurs. En tout cas, **elle m'apporte un confort de travail et un gain de temps incomparable par rapport à une Blonde d'Aquitaine.** Sur le plan financier, elle est intéressante grâce à ses charges qui sont très faibles. »

**Quel est ton projet ?** « À l'avenir, mon projet est d'augmenter le troupeau de Béarnaises pour diminuer celui des Blondes. Le but étant d'allier les deux troupeaux. Ils me semblent complémentaires en termes de valorisation des prairies et des fourrages. Les Blondes trient plus alors que les Béarnaises sont moins regardantes au niveau de l'alimentation. »

*Témoignages issus du « Quin va la vaca ? n° 6 », bulletin d'informations de l'Association de Sauvegarde de la Race Bovine Béarnaise (ASRBB).*

*Rédacteur : Vincent Moulia, animateur de l'ASRBB.*

# L'ASSOCIATION DE L'ÂNE DES PYRÉNÉES



L'Association des éleveurs d'ânes et de mulets des Pyrénées (APY) a été créée en 1994 par **un petit groupe d'éleveurs répartis sur l'ensemble du berceau de race** (Pyrénées Atlantiques, Landes, Gers, Hautes Pyrénées, Ariège, Aude, Haute Garonne, Pyrénées orientales) et possédant quelques animaux de la race.



Dès le départ, **l'objectif de l'association fut la reconnaissance de la race « Anes et mulets des Pyrénées » par le Ministère de l'Agriculture**. En premier

lieu, le travail d'inventaire des animaux existants a été mené. Les éleveurs se sont alors mobilisés dans leur département pour recenser les animaux correspondants aux nombreuses descriptions données par des archives anciennes très riches (descriptions écrites, dessins, représentations diverses, vieilles cartes postales...) et établir un standard de la race en tenant compte de la diversité des types.

## Historique :

En 1995 eut lieu à Masseube (Gers) le premier rassemblement d'animaux correspondant au standard, et l'inscription de **50 ânesses et de 5 baudets**. L'aventure commençait !

En 1997, soit 3 ans après le début des travaux de l'association, l'Âne des Pyrénées fut **reconnu par le Ministère de l'agriculture** et rejoignait donc le Baudet du Poitou, l'Âne Grand Noir du Berry et l'Âne de Provence. (Depuis, l'Âne Normand, l'Âne du Cotentin, l'Âne du Bourbonnais et dernièrement l'Âne Corse ont rejoint la famille.)

**Aujourd'hui**, soit 25 ans plus tard, on comptabilise plus de **2500 ânes des Pyrénées** et il naît un peu moins de 100 ânon par an chez une cinquantaine d'éleveurs.

**2 types ont pu être distingués : le Gascon**, présent sur la partie ouest du berceau, animal trapu, de taille moyenne, plutôt adapté au portage **et le type Catalan**, présent à l'est de la chaîne des Pyrénées, animal de grande taille, plutôt utilisé pour l'attelage et la production mulassière. Les 2 types ont des caractéristiques communes : robe brune à noire avec ventre, tour des yeux et nez blancs, ossature plutôt fine et allures distinguées.

Cependant, on ne peut pas dire que la sauvegarde soit terminée. Le suivi de la population a mis en évidence car **si on assiste à un accroissement de la population, on assiste aussi à son appauvrissement génétique**. Une grande partie des lignées femelles du départ n'ont pas reproduit ou reproduit exclusivement des mâles ; on estime à 30% la perte de lignées femelles et 50 % sont en danger.

C'est donc la priorité aujourd'hui de l'association qui gère aussi l'organisme de sélection de stopper l'hémorragie et avec l'aide du Conservatoire des races d'Aquitaine de convaincre les éleveurs de faire reproduire les ânesses « rares ». En 2021, 10 ânesses faisant partie

de ce programme ont été saillies.

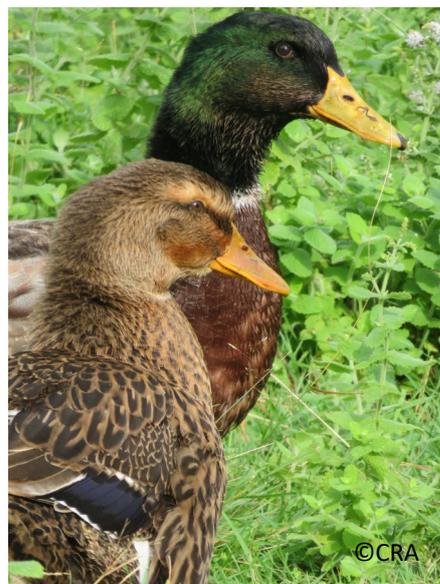
Au total **en 2021, ce sont 240 ânesses des Pyrénées qui ont été mises à la reproduction** ! Un record, et c'est tant mieux, tant cet animal à qui le monde Pyrénéen doit tant et dont la demande est en constante progression mérite une belle sauvegarde !



Rédactrice : Fabienne Castetbieilh, membre de la commission de l'OS des ânes des Pyrénées

# CANARD KRIAXERA - LA CRISE DE LA GRIPPE AVIAIRE

**Le canard Kriaxera est une population locale ancienne** utilisée depuis des décennies pour la production de canards gras, il présente des caractéristiques de taille et de rusticité ainsi que des qualités gustatives particulières. Cette population est conservée dans un seul couvoir situé à Bidache. L'exploitation a gardé des reproducteurs mis à la reproduction tous les ans, qui servent ensuite à produire des mulards gras pour une quinzaine de producteurs et transformateurs.



Depuis la fin d'année 2020, le travail des éleveurs et plus particulièrement du couvoir a été **gravement menacé par la crise sanitaire influenza aviaire** qui a secoué toute la profession au cours des derniers mois. En effet, des mesures d'abattages systématiques et préventives ont été largement mises en œuvre et le couvoir s'est retrouvé menacé d'abattage. Dans ce contexte épidémique, la mise en sécurité de cette unique souche s'est avérée indispensable. Le Conservatoire ainsi que les différentes parties prenantes ont cherché ensemble des solutions pour conserver durablement cette population. Le Conservatoire s'est ainsi retrouvé au premier plan pour proposer et apporter des solutions pour gérer au mieux cette crise.

Un protocole de sauvegarde génétique destiné à préserver la race dans un contexte d'influenza aviaire grave et massif a été signé le 5 mars 2021. Il a été rédigé sous l'égide de la Préfecture des Pyrénées Atlantiques avec les organismes professionnels agricoles et syndicaux, les éleveurs et producteurs concernés, le Conservatoire des Races d'Aquitaine, les élus du territoire, les représentants du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Selon les termes du protocole, **le Conservatoire des Races d'Aquitaine a été chargé de mettre en place une opération inédite de sauvetage et de préservation de la race** puisque l'obligation d'abattage au sein d'un foyer de grippe aviaire menaçait directement les reproducteurs du couvoir. Il s'agissait de préserver en urgence la ressource génétique originale que représentent ces animaux en permettant de produire, élever et remplacer les reproducteurs appelés à disparaître.



A compter de la signature du protocole, le Conservatoire a déployé un ensemble de mesures d'urgence visant à reconstituer la population de canards dans un site sécurisé et protégé, en partant de la collecte d'œufs jusqu'à l'élevage de reproducteurs adultes, dans le respect des règles de biosécurité.

**L'enjeu était donc de créer en urgence et en pleine phase épidémique, une population miroir indemne** de toute conta-

-mination permettant de sauver la souche originale et de conserver ses caractéristiques génétiques propres. Il a fallu concevoir un dispositif sécurisé permettant de préserver un nombre conséquent d'animaux mâles et femelles qui seraient en mesure de remplacer les reproducteurs existants après leur disparition.

**Pour atteindre cet objectif**, le Conservatoire des Races d'Aquitaine a proposé, en accord avec les éleveurs du département, les élus locaux et les autorités sanitaires, de déployer **une série de mesures et d'interventions** qui ont été validées et inscrites dans le protocole.

Les premières mesures du plan de sauvegarde ont débuté en avril 2021 avec l'accord de la DDPP pour mettre en reproduction les lots mâles et femelles (interrompue sur le couvoir dès la survenue des cas d'influenza aviaire). Pour mettre en œuvre ces mesures, **un certain nombre de dérogations aux règles de gestion des foyers d'influenza aviaire ont été nécessaires et ont été acceptées par le Ministère de l'Agriculture**, notamment, le sursis à abattage des reproducteurs, l'autorisation d'exporter des œufs, leur mise en incubation dans des lieux sécurisés ...

Alors que la gestion de la crise de 2021 n'est pas encore terminée, **de nouveaux foyers sont apparus en France dès novembre 2021** et la progression du nombre de foyers continue en ce début d'année 2022 avec 295 foyers recensés le 27/01/2022 selon le Ministère de l'Agriculture <sup>1</sup>. **Le territoire métropolitain est placé en risque « élevé »** au regard de la progression rapide du virus et plusieurs mesures de prévention ayant pour but de protéger les volailles domestiques d'une potentielle contamination sont déployées : claustration ou mise sous filets des basses-cours, l'interdiction de l'organisation de rassemblements et de la participation des volailles originaires des territoires concernés, interdiction de transports, etc...

### Principales mesures du protocole de sauvegarde

1 - la gestion des œufs à couvrir sur le site de Bidache (relance de la ponte, collecte des œufs à couvrir, contrôle de fertilité)

2 - le transfert des œufs vers un couvoir sécurisé (dérogation de transfert, désinfection des œufs, choix d'un centre d'incubation, suivi de l'incubation, éclosion)

3 - l'élevage des canards dans un centre protégé (transfert des canetons, élevage jusqu'à l'âge adulte, identification et marquage individuel, sélection des reproducteurs)



Au-delà du risque d'abattage en cas de foyer, **ces crises successives et les mesures de prévention associées menacent directement nos petites populations de volailles locales** qui supportent très difficilement la claustration (c'est notamment le cas de la poule Landaise) et pour qui les échanges de reproducteurs sont primordiaux pour mener à bien les programmes de conservation. Malgré les difficultés, l'équipe du Conservatoire continue d'accompagner les éleveurs des différentes races et de mettre en place des actions pour mener à bien les programmes de conservation.

<sup>1</sup> <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>

# RUCHERS DU PETIT BOIS - LE BOUSCAT

Depuis 2012, **deux ruchers communaux sont installés sur la commune du Bouscat**. En 2015, c'est sous la structure associative que des bénévoles de **l'association des Ruchers du petit bois** assurent le suivi et l'entretien des colonies, ainsi que les animations en partenariat avec la mairie : la fête des jardins au mois d'avril par exemple, ou d'animations auprès de scolaires aux mois de mai et juin.

En fin d'année 2021, **l'association des ruchers du petit bois a souhaité dissoudre son association et a cherché une structure pour reprendre l'enca-**

**drement des bénévoles**, la gestion des ruchers et des animations. Une rencontre avec le président de l'association, Monsieur Yves Garcia, ainsi qu'avec les bénévoles a permis d'échanger sur les attentes de la mairie et des bénévoles. Pas de révolution en perspective et il semblerait que les pratiques devraient être conservées selon la volonté du groupe de bénévoles qui seront présents. **L'association des ruchers du petit bois a été dissoute en octobre 2021 au profit du Conservatoire des Races d'Aquitaine.**



Nous avons donc le plaisir de vous annoncer la reprise de la gestion de ces ruchers et espérons être à la hauteur des bénévoles en demande de pratiques apicoles et de partages conviviaux autour des abeilles. **Une chargée de missions du Conservatoire sera chargée de reprendre la coordination de la gestion des ruchers en collaboration avec les apiculteurs bénévoles.**

Rédactrice : Mathilde Raimond Cagnato, chargée de mission au Conservatoire des Races d'Aquitaine

## DIVERS : LES AUTRES ACTIVITÉS DU CONSERVATOIRE

Le prochain Salon de l'Agriculture de Nouvelle Aquitaine se tiendra du **21 au 29 Mai 2022**. Retrouvez-nous sur place et venez à la rencontre de nos races locales présentes comme la vache bordelaise, le mouton landais, la poule Landaise, le Dindon gascon et le lapin chèvre. Ce sera également l'occasion de discuter avec nos chargés de mission et nos bénévoles, de nos programmes de conservation et de nos actions.



Avec l'arrivée de la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne 2023 - 2027, certaines mesures s'appliqueront désormais aussi aux races de volailles. Le Conservatoire des Races d'Aquitaine et le Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre-Ouest Atlantique ont décidé d'établir une stratégie commune de conservation des races locales de volailles à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine.



La crise sanitaire a eu pour conséquence l'arrêt de la plupart de nos manifestations, l'instauration de la visioconférence pour nos réunions et ne nous a pas permis de recevoir du public lors des étapes de transhumance. L'été et l'automne 2021 nous ont cependant permis de pouvoir accueillir quelques uns d'entre vous lors de déplacements et de repas, en accord avec les recommandations en vigueur. Nous espérons pouvoir vous retrouver dans les meilleures conditions possibles en 2022.



# LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES PHOTOS

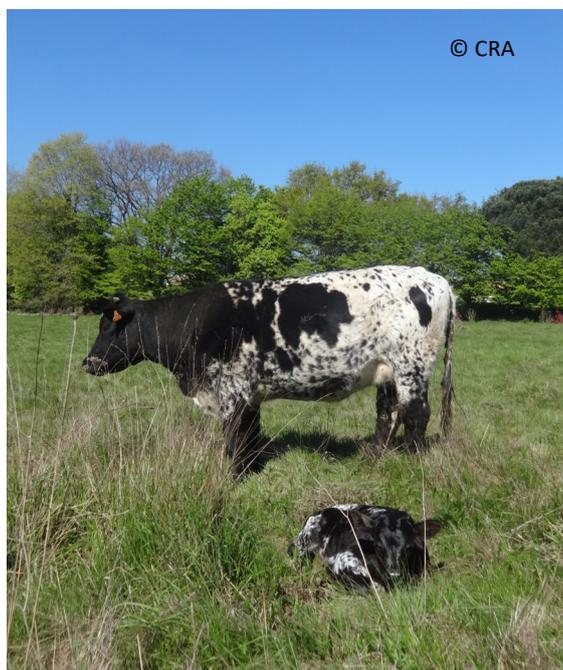
© CRA



© CRA



© CRA



© CRA



© CRA



© CRA

# NOS PARTENAIRES ET FINANCEURS

---



Avec le soutien de :

-

Emmanuel Ribeaucourt

Isabelle Ortusi

Dominique Hoffmann

Jaqueline Larroque

Christophe Auroy

Michel Durif

Agathe Ribéreau-Gayon

-

Avec la participation de l'équipe de bénévoles du Conservatoire :

**Régis Ribéreau Gayon (Président)**

<b>André Claude</b>	<b>David Monget</b>	<b>Juliette Foltier</b>
<b>Arnaud Bourgeois</b>	<b>Fabienne Castelbielh</b>	<b>Marcel Touzé</b>
<b>Bernard Mora</b>	<b>Francis Labadie</b>	<b>Michel Mouton</b>
<b>Bruno Rouillet</b>	<b>François Boirie</b>	<b>Michelle Bertrand</b>
<b>Catherine Boirie</b>	<b>Gauthier de Lignerolles</b>	<b>Régis Ventribout (Vice –président)</b>
<b>Catherine Fayol</b>	<b>Hervé Rouillard</b>	<b>Romain Carreras</b>
<b>Catherine Giraud</b>	<b>Isabelle Ortusi</b>	<b>Romain Dubrasquet</b>
<b>Christophe Guénon</b>	<b>Jean Denis Dubois</b>	<b>Thérèse Moya (Trésorière)</b>
<b>Damien Martet</b>	<b>Jean Louis Lagardère</b>	<b>Vincent Gourgues</b>
<b>David de Lignerolles</b>	<b>Jordan Burguez</b>	<b>Vincent Moulia</b>



## CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE

Association loi 1901 reconnue d'intérêt  
général

# J'adhère ! 2022

*Je soutiens l'action du Conservatoire  
des Races d'Aquitaine.*

La biodiversité est une richesse et une chance pour notre région et nos territoires. Le Conservatoire des races d'Aquitaine est l'un des tout premiers en France à mettre en place des actions pour retrouver, conserver et développer les races domestiques qui faisaient la richesse de notre région. C'est grâce à vous et à votre aide que notre action peut continuer à se développer.



### Coordonnées

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....

Adresse : ..... Code Postal : .....

Ville : ..... Email : .....



### Je cotise en 2022

Je suis déjà adhérent avant 2022 /  J'adhère à partir de cette année

**Associé - 10 €** J'exprime mon soutien aux missions du Conservatoire. Je suis inclus dans la liste de diffusion du bulletin d'information. **Je ne peux pas prendre part aux votes et décisions** lors des assemblées générales.

**Actif - 25 €** Je suis inclus dans la liste de diffusion du bulletin d'information. **Je prends part aux décisions** de l'association en votant lors des assemblées générales. Je peux soumettre ma candidature pour faire partie du Conseil d'Administration. (S'il s'agit de ma première cotisation en tant que membre actif, mon adhésion est soumise à validation auprès du Conseil d'administration).



### Je donne en 2022

**Je souhaite devenir membre bienfaiteur en faisant un don au Conservatoire,**  
Pour un montant de ..... €

**En donnant au Conservatoire je soutiens l'ensemble des actions et projets du Conservatoire.**

Faire un don me donne également le droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Le Conservatoire vous fera parvenir votre reçu fiscal.

« Grâce à la réduction  
d'impôt sur le revenu, en  
donnant 100 € mon don  
ne me coûtera en réalité  
que 34 €. »



### Mon paiement

- Par chèque libellé à l'ordre du Conservatoire des Races d'Aquitaine.  
 Par virement bancaire :

IBAN : FR76 1330 6001 5641 9080 1500 002 Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP833

Je joins à mon règlement une copie du présent bulletin d'adhésion par mail à l'adresse : [conservatoire.races.aquitaine@gmail.com](mailto:conservatoire.races.aquitaine@gmail.com) ou je l'envoie à l'adresse suivante :

Conservatoire des Races d'Aquitaine, Bordeaux Sciences Agro, 1 cours du Général De Gaulle - 33175 Gradignan Cedex

Date : ..... Signature : .....

[www.racesaquitaine.fr](http://www.racesaquitaine.fr) / [conservatoire.races.aquitaine@gmail.com](mailto:conservatoire.races.aquitaine@gmail.com) / Tél : 05 57 35 60 86

## Les Statuts de l'association

### Article 1 :

L'association « CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE » est constituée en vertu des dispositions de la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif. Elle est déclarée à la Sous-Préfecture de Bordeaux (33). Le siège social est situé 6, rue Massena, 33700 Mérignac. Il peut être modifié par le Conseil d'Administration.

### Article 2 :

L'objet de l'association est la sauvegarde et l'étude des races d'animaux menacées, de leurs utilisateurs et des milieux naturels ou agricoles qui les abritent.

Il peut s'agir notamment de :

- mener toute action visant à sauvegarder, protéger ou conserver les races animales domestiques quel que soit leur usage ou leur localisation, essentiellement en Aquitaine et dans le Sud-Ouest de la France ;
- mener toute action visant à étudier, inventorier et valoriser les races animales domestiques essentiellement les plus menacées
- aider et soutenir les éleveurs et utilisateurs de ces races dans leurs actions de conservation ;
- coordonner les actions en faveur des races domestiques menacées en concertation avec les organismes compétents.

### Article 3 :

L'association se compose de membres associés ou bienfaiteurs. Les membres actifs doivent être majeurs, présentés par deux administrateurs de l'association et agréés par le Conseil d'Administration. Ils ont droit de vote à l'Assemblée Générale.

Les membres associés ou bienfaiteurs sont acceptés par le Conseil d'Administration pour l'intérêt qu'ils portent aux objets de l'association ou à l'un des programmes techniques et n'ont pas droit de vote.

L'Assemblée Générale fixe, en cas de besoin, le montant d'une cotisation annuelle que peuvent verser les membres actifs, associés ou bienfaiteurs.

La qualité de membre se perd par démission ou par radiation prononcée par le Conseil d'Administration.

### Article 4 :

L'association est administrée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs et renouvelable par tiers tous les trois ans.

Le Conseil désigne un président et un secrétaire, éventuellement un trésorier, un ou des vice-présidents adjoints.

Le Conseil se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur demande d'un quart de ses membres. La présence de la moitié des membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

### Article 5 :

L'assemblée Générale comprend les membres actifs et se réunit une fois par an ou chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou à la demande d'un quart de ses membres.

Elle entend les rapports sur la situation morale et financière de l'association et approuve le budget. Les dépenses sont ordonnancées par le Président qui représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Elle définit le nombre d'administrateurs nécessaire et peut instituer un règlement intérieur.

### Article 6 :

Les modifications statutaires ainsi que celles qui touchent à l'objet de l'association doivent être signalées à la préfecture dans les trois mois. Le changement de siège social peut être prononcé par le Conseil d'Administration.

### Article 7 :

La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale convoquée à cet effet. Celle-ci statue sur l'affectation des biens de l'association et attribue l'actif conformément à la loi. La dissolution fait l'objet d'une déclaration à la sous-préfecture.



# CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE

Conservatoire des Races d'Aquitaine  
Les Races d'Aquitaine - Bulletin d'information du CRA  
n°4  
Edition Janvier 2022

Rédacteurs et rédactrices :

- Fabienne Castetbieilh, membre APY-
- Flora Dartiailh, chargée de mission CRA -
- Jeanne De Lignerolle, chargée de mission CRA -
- Lucille Callède, chargée de mission CRA -
- Mathilde Raimond Cagnato, chargée de mission CRA-
- Vincent Moulia, animateur ASRBB-
- Yann Guinet, chargé de mission CRA -



©Anne Desurmont

Le prochain numéro de *Les Races d'Aquitaine* en Mai 2022 !



CONSERVATOIRE DES RACES  
D'AQUITAINE

Conservatoire des races d'Aquitaine

Bordeaux-Sciences-Agro Bâtiment du Médoc

1, cours du Général de Gaulle - CS 40201

33175 GRADIGNAN CEDEX

05 57 35 60 86 / [conservatoire.races.aquitaine@gmail.com](mailto:conservatoire.races.aquitaine@gmail.com)